



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



DONS ET COLLECTES

- Les vêtements.

L'association Côtière Services met en place un chantier et atelier d'insertion du nom de Sols'Tisse. Son activité ? Collecter des dons de vêtements, opérer le tri nécessaire et gérer la boutique solidaire, qui propose les vêtements à bas prix. Vous avez dans vos armoires des vêtements, du linge de maison, de la petite maroquinerie ou des chaussures en bon état dont vous ne voulez plus ? Venez les déposer au magasin, ils seront utiles à d'autres !

Magasin solidaire Sols'Tisse - 238 Grande Rue 01120 Montluel
E-MAIL : solstisse@cotiereservices.fr Tél. : 09.83.24.49.73

Horaires d'ouverture :

Les mardis, mercredis, jeudis et vendredis : 9h30/12h et 14h30/18h. Les samedis de 9h30 à 12h.

- Le matériel pour les tout-petits.

Le CCAS de Montluel s'associe à l'initiative Sols'Tisse - portée par l'association Côtière Services, et élargit la collecte au matériel de puériculture. Récupération, c'est un projet rendu possible par l'investissement des bénévoles.

Vos enfants ont grandi ? Ne jetez pas vos lits, poussettes, petit mobilier, transats, biberons etc. Tous les premiers lundis de chaque mois, ce matériel de puériculture est récolté et redistribué aux familles qui en ont besoin (moyennant une petite participation).

Local Récupération

76 cours des Augustins (ancien local de récupération de vêtements)

Horaires d'ouverture :

Le premier lundi de chaque mois, de 9h à 12h, puis de 14h à 17h30.

- Les meubles.

Le dispositif Récup'meubles vous permet de débarrasser vos greniers ou de remplir vos appartements !

Les meubles récoltés sont stockés puis revendus à bas prix, au profit de Sols'Tisse (chantier d'insertion mené par l'association Côtière Services).

Local Récup'meubles

Les meubles sont à récupérer ou à déposer au 271 cours Condé, les mardis de 9h00 à 12h00.

Service sans rendez-vous. Renseignements auprès de Sols'Tisse.

BIENTÔT LE RETOUR DES VACANCES À L'ALSH...

Nous vous rappelons que durant les vacances de printemps l'accueil de loisirs de la Sathonette sera ouvert : du lundi 28 avril au mercredi 30 avril, et du lundi 5 mai au mercredi 7 mai.

Vos enfants, durant ces vacances, baigneront dans l'univers des Supers-Héros. Dès maintenant, vous pouvez venir les inscrire en Mairie. Les permanences ont lieu les lundis de 14 h à 17 h et les jeudis de 14 h à 18 h 45. Le Service TMP-ALSH

Ont participé à ce journal :

- Gérard Bargel
- Catherine Briday
- Benoît Brodiez
- Joëlle Chanal
- Édith Gallet
- Marc Micoud
- Gaëlle Millet
- Véronique Millet
- Violaine Ribadeau-Dumas
- Yves Roux
- Fabienne Settembre
- Robert Turgis

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9 h à 18 h

AGENDA du mois d'avril

Du 1^{er} au 7 : semaine du développement durable, organisée par Artémis

Sam 5 : soirée dansante, à la salle des fêtes, 19 h 30, organisée par Twirling Bâton

Dim 13 : randonnée des Deux Vallées, départ à 9 h devant Artémis

Mer 16 : fête Mix'Âges : 13 h 15 Cortège musical à la Sathonette et à 14 h à la salle des fêtes, organisée par le CCAS

Jeu 17 : art floral « Délices d'avril », 13 h 30 et 20 h, à Artémis

Dim 20 : chasse aux œufs, 14 h à la Sathonette, organisée par le Sou des Écoles

Sam 26 : fête des œillets, organisée par CLARA à la salle des fêtes

CONSULTATION AVOCAT

Des permanences de consultation gratuite d'avocat se tiendront en Mairie de Miribel les mercredis 16 avril, 21 mai et 18 juin, de 9h à 12h.



ÉTAT CIVIL

Naissances
Milo DI GIOVAMBATTISTA, le 12 mars
Zaira USOYAN, le 16 mars

Décès
Raymonde DAUMAS, le 21 mars
Cémicha MALLEM, le 22 mars

ÉDITO

Chères Mauriciennes, chers Mauriciens, par vos suffrages, vous nous avez accordé votre confiance pour gérer notre commune et je vous en remercie. La liste d'élus que j'ai le plaisir de conduire, issue du monde associatif est déjà très investie pour le bien commun, s'est déjà saisi des dossiers les plus importants. La transition avec la liste précédente se fait sans difficulté garantissant la continuité dans la méthode que vous avez appréciée, tout en redonnant une dynamique nouvelle pour les 6 ans de mandat à venir. Le Conseil Municipal se compose donc de 23 conseillers de la majorité et de 4 conseillers d'opposition, qui je le souhaite, seront dans une collaboration constructive et joueront ainsi leur rôle de représentants d'une partie de la population. Notre commune verra donc sur cette année plusieurs projets attendus, tant sur le plan communal qu'inter-communal. Nous aurons l'occasion d'échanger ensemble sur certains dossiers : réaménagement des Folliets, relogement de la Sécurité Sociale, installation de la Maison Départementale de l'Enfance, et quelques autres plus locaux (halle et stationnement aux Brotteaux, réaménagement de la RD 1084...). Nous comptons sur votre participation pour qu'ensemble nous puissions bien vivre à St Maurice.

Pierre Goubet

ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 23 MARS 2014

L'équipe présentée par Pierre Goubet, le maire sortant, a recueilli 908 voix sur 1430 votants, la liste de Monsieur Bécavin ayant obtenu 471 voix.



Sont donc élus pour la liste « Bien vivre à Saint-Maurice » : Pierre Goubet, Éveline Guillet, Robert Resta, Muriel Brugnot, Daniel Monchanin, Dominique Tarif, Claude Charton, Lydie Pons, Yves Roux, Cémicha Mallem, Patrice Ménichon, Inès Quinty, Yvan Herzig, Danièle Gréau, Alain Boissin, Cristelle Privas, Benoît Doré, Muriel Parège, Ghislain Detarvernier, Édith Legrand, Robert Herpoyan, Ana Ramos et Serge Martin.

Pour la liste « Ensemble pour Saint-Maurice » : Michel Bécavin, Régine Dumont, Michel Chalayer et Brigitte de Riols de Fonclare.

Sont élus au conseil de la Communauté de Communes : Pierre Goubet, Éveline Guillet, Robert Resta, Dominique Tarif et Michel Bécavin.

Hommage à Cémicha

Cémicha Mallem nous a quitté la veille d'une échéance à laquelle elle tenait particulièrement. Être élue sur la liste du maire était un objectif qu'elle s'était fixé de longue date. Sa participation aux Échos de Saint-Maurice lui avait donné le goût de la chose publique et son engagement durant la campagne électorale à nos côtés, laissait présager un mandat très actif pour Cémicha. Mais la grande réussite de sa vie était d'être une très bonne maman pour ses deux fils, Samir et Abdelkader, et d'être également une grand-mère comblée. Tout était donc réuni pour que Cémicha goûte un bonheur de vivre bien mérité, partagé entre vie de famille, vie d'élue et activité professionnelle. Hélas, ce samedi 22 mars, le sort cruel nous a privé de partager avec elle une tranche de vie pleine de belles perspectives pour tous ses proches. Elle nous laisse un grand vide mais nous conserverons de Cémicha sa gentillesse et la bonne humeur dont elle nous gratifiait à chaque rencontre. P. Goubet

SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Conseil municipal du 14 mars
- Trésor dans les archives communales

Ça bouge à Saint-Maurice

- Artémis
- C.T.Dombes
- Soirée médicale au club Saint-Maurice Tennis
- Café théâtre
- Monument aux morts
- Journée internationale de la femme

Du côté des associations

- Les fleurs du Sou
- La brigade des gordes
- Activités au club Amitié Loisirs
- Bibliothèque
- Café lecture
- Art floral
- 1,2,3 albums

Vie pratique

- Dons et collectes
- Consultation d'avocat
- Vacances à l'ALSH

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2014

Urbanisme. Approbation du P.L.U.

Chaque conseiller municipal a reçu le dossier complet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). La démarche de révision du P.L.U. a été engagée par la commune il y a bientôt trois ans :

- **30 juin 2011** : le conseil municipal approuve à l'unanimité la délibération prescrivant la révision du P.L.U.
- **25 avril 2013** : le conseil municipal débat et approuve les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.)
- **12 septembre 2013** : le conseil municipal approuve à l'unanimité l'arrêt du projet de révision du P.L.U. et demande l'ouverture de l'enquête publique,
- **du 2 janvier au 3 février 2014** : enquête publique,
- **3 mars 2014** : réception de l'avis favorable du commissaire-enquêteur,
- **14 mars 2014** : le P.L.U. révisé est soumis à l'approbation du conseil municipal.

Les objectifs poursuivis par la révision du P.L.U. sont, en particulier :

- la mise en compatibilité du P.L.U. avec les documents supra-communaux (loi Solidarité et Renouvellement Urbain, D.T.A., SCOT-BUCOPA y compris le D.A.C., Programme Local de l'Habitat de la CCMP),
 - la prise en compte des objectifs de développement durable de la commune, le confortement et le développement des secteurs d'urbanisation existants.
- Il faut prendre en compte les contraintes en termes d'urbanisation communale résultant de la loi S.R.U., du SCOT-BUCOPA et du PLH (Programme Local de l'Habitat).

La révision du P.L.U. a fait l'objet d'une importante information tant des élus que de la population :

- publication d'articles dans les journaux locaux, le mensuel « Les Echos » et sur le site internet de la commune,
 - mise à disposition en mairie d'un registre d'observations,
 - tenue d'une réunion publique d'information,
- mise à disposition des documents de travail et du projet de P.L.U. mis à l'enquête publique en mairie ainsi que sur le site internet de la commune, en téléchargement libre.

Le commissaire-enquêteur a reçu de nombreux habitants ; il a, par ailleurs, recueilli [18 remarques inscrites sur le registre et reçu 20 courriers](#). Le rapport du commissaire-enquêteur est disponible en mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Il est indiqué à l'assemblée les principales remarques faites tant par le public que par les « personnes publiques associées » puis il détaille, schémas à l'appui, les principales modifications proposées à l'assemblée :

- Modification du zonage au chemin des Hirondelles : le bâtiment qui accueille actuellement les services de la C.P.A.M. se trouve à cheval sur 2 zones du P.L.U. L'application d'un règlement unique améliorera la qualité architecturale des constructions futures.
 - Modification de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.) dite « du Mas des Andrés » : afin de tenir compte des remarques exprimées lors de l'enquête, le maillage sera réalisé à partir de la rue des Muriers et un accès « mode doux » réservé vers la rue de la Genetière ; la densité et la hauteur des bâtiments ont été diminuées.
- Modification des « Espaces Boisés Classés » (E.B.C.) : le classement en E.B.C. de certaines zones (les pentes boisées de la Côtère, essentiellement) a été remplacé par leur identification au titre de l'article L. 123-1-5 art.7, dispositif protecteur moins contraignant pour l'exploitation forestière (l'abattage nécessite alors une simple déclaration préalable).

En conclusion, l'enquête publique a permis de recueillir l'avis des services de l'État, des personnes publiques associées, de la population et du commissaire-enquêteur.

Lorsqu'elles répondaient aux orientations du P.A.D.D. voté le 25 avril 2013, les demandes résultant de l'enquête ont été intégrées au P.L.U. proposé ce jour à l'approbation du conseil municipal.

La délibération portant révision du Plan Local de l'Urbanisme est adoptée à l'unanimité.

Finances - Comptes administratifs et de gestion

Approbation des comptes administratifs : principal (M14) et annexe assainissement (M49)

Monsieur le Maire ne devant pas prendre part au vote, Mme ACCARDO est désignée comme présidente de l'assemblée. L'adjointe aux finances présente les comptes administratifs de la commune et du service annexe de l'assainissement pour l'année 2013, tels qu'ils ressortent des documents comptables de la commune annexés à la convocation au conseil municipal.

Service principal commune

Résultats du service principal de la commune :

Fonctionnement : 6.238.073,94 € - Investissement : - 633.248,52 € = Excédent global de clôture : 5.604.825,42 €

Le compte administratif principal de la commune est approuvé à l'unanimité.

Permanences de Mme Lydie Pons,
adjointe aux affaires sociales :
Le mardi 29 avril de 14 h à 15 h 30

QUOI DE NEUF À LA BIBLIOTHÈQUE ?



De nouvelles BD pour adultes : tous les lauréats du festival d'Angoulême, mais aussi le dernier acte de la série de Enki Bilal, le 5^{ème} épisode de Blacksad, les quatre premiers volets du Combat Ordinaire de Manu Lanceret, les quatre premiers chapitres de Murena.

Des lectures confortables : large vision, gros caractères, une douzaine de romans de terroirs, policiers mais aussi des témoignages des histoires vraies.

Deux nouveaux ouvrages de la collection de documentaires nature édités par Plume de Carotte : les champignons et les plantes de beauté.

CAFÉ LECTURE

Prochain rendez vous le vendredi 11 avril à 14 h. Un après midi pour frissonner avec les polars de Karine Giebel. Ses livres sont à la bibliothèque. Vous pouvez rencontrer l'auteur à Lyon dans le cadre du festival « Quai du polar », elle sera l'une des invités d'une rencontre sur le thème du polar et la fascination de la violence le samedi 5 avril à 16 h au Palais du Commerce.

ART FLORAL : VIVE LE PRINTEMPS



Couleurs acidulées, feuillages légers, la composition de mars proposée par Ludivine lors du cours d'art floral à Artemis était une ode au printemps. Le jaune des freesias éclatait au dessus de l'élégance des gerberas, un nuage d'asparagus donnait de l'altitude à la composition cintrée d'une feuille de pandanus, des branchages de cerisier servaient d'abri à des papillons en soie venus se réchauffer dans les boules de fleurs de sorbier. Désormais les cours d'art floral proposés chaque mois le mercredi à 13 h 30 sont complétés par une séance en soirée à 20h.

1, 2, 3 ALBUMS : LE PRINTEMPS DE LA LECTURE

L'édition 2014 de cette opération en direction des maisons de retraites était attendue avec impatience tant aux Mimosas qu'à la Roseraie. Elle se déroule le lundi après midi à l'EHPAD des Mimosas avec Nadège et Jeannine dans le salon télé à partir de 14h30/15h, puis la bibliothèque se déplace à la résidence « La Roseraie » où l'opération est relayée avec Jeannette avec le soutien de Chantal. La ronde des lectures a débuté avec Brindille un prolongement de la journée de la femme, puis la lectrice a enchaîné avec « Émile, le petit fifre », un élégant mélange entre le texte et la peinture de Manet ; Chaque intervention se prolonge avec en filigrane un épisode de « La vie des gens » : un prénom un portrait un objet et une tranche de vie signée du créateur des Deschiens, le comédien-auteur François Morel. Des témoignages mauriciens bâtis sur le même modèle sont recueillis et serviront de fil rouge lors de la journée Mix'Agés à la salle des fêtes. Même démarche à l'EHPAD « Bon séjour » à Miribel avec Fabrice.

À l'issue des 10 après-midis pour présenter les 10 ouvrages sélectionnés par Livralire et proposés par la Bibliothèque départementale de prêt, un vote des résidents permettra de participer au palmarès du concours 1,2,3 albums.

Une rencontre avec Rémi Courgeon, auteur de Brindille et d'un autre ouvrage du concours permettra aux lecteurs de la bibliothèque et des maisons de retraite de poser leurs questions au créateur : rendez vous le mercredi 18 juin à 15 h à la bibliothèque d'Artemis.



AU PRINTEMPS LES FLEURS DU SOU...

Les actions du Sou continuent et voici le programme des prochaines.

enez passer un moment en famille lors de la chasse aux œufs à la Sathonette, le dimanche 20 avril.

Avis aux jardiniers et amateurs de balcons fleuris, la vente de plants se déroulera le samedi 17 mai, sur la place du marché de 8h à 12h. Vous trouverez joint aux Échos de ce mois le feuillet de commande. Merci de déposer vos commandes accompagnées de vos règlements par chèque (à l'ordre du Sou des écoles SMB), par le biais des enseignants ou dans la boîte aux lettres du Sou des Écoles, située dans le centre social et culturel d'Artémis, avant le lundi 12 mai.

Le Sou des Écoles est présent pour tous les élèves scolarisés à Saint Maurice de Beynost.



DU COTÉ DE LA BRIGADE DES GOURDES

Un grand bravo à l'ensemble des élèves, parents et enseignants de Saint Maurice qui jouent admirablement le jeu. Les kilos commencent à s'emmagasiner !!!

Nous comptons sur vous pour faire encore mieux.

Pourquoi ne pas récupérer les petites gourdes de votre entourage habitant hors de la commune ?

Nous vous rappelons que des collecteurs sont en place à l'école élémentaire, dans chaque classe de maternelle, au périscolaire de la Sathonette, dans le hall du pôle Françoise Dolto (crèche, périscolaire et cantine maternelle, RAM), à Artémis.

Le Sou des écoles a également pris contact avec la CCMP et notre ambassadrice du tri Mme Sandra Cochard. Notre initiative a reçu un accueil positif et nous avons été autorisés à mettre un collecteur au gymnase Louis Armstrong de Beynost et au gymnase Saint Martin à Miribel. Nous aimerions faire fructifier cette relation avec notre ambassadrice car, ne l'oublions pas, le tri fait partie du domaine de compétence de la CCMP.

Enfin des collecteurs sont en place à Ain Sud Foot, Lilô et Max Aventure que nous remercions grandement pour leur accueil. Après des débuts timides, ces points de collecte commencent à bien fonctionner grâce à l'implication et à la gentillesse du personnel qui ne rate pas une occasion de parler du collecteur ! Donc merci à eux.

Nous restons à l'écoute des bonnes idées et sommes preneurs de toute suggestion d'emplacement pour un collecteur supplémentaire. Nous lançons également un appel aux personnes travaillant « au contact » de ces gourdes, récupérez les pour nous, pour nos enfants.

Notre objectif : plus aucune petite gourde dans une poubelle, toutes dans un collecteur !



Ne les jetez plus, mettez les dans nos collecteurs !



LES ACTIVITÉS SE SUCCÈDENT AU CLUB AMITIÉ LOISIRS

Le mardi 18 Mars, le carnaval du club a rassemblé une cinquantaine d'adhérents, les bugnes et le dessert ont été très appréciés. Après une après-midi récréative, nos sociétaires ont pu apprécier les petites douceurs confectionnées par nos cuisinières toujours fidèles à leur poste, servies par des dames venues d'une époque ancienne, ou de pays lointains, ou échappées de leur chapiteau de lumière. Chacun s'est dit en se quittant, chaque année le carnaval nous fait découvrir un monde inconnu, vivement l'an prochain pour un nouveau voyage dans le temps et le rêve.

Comme tout le monde peut le constater, le club Amitié Loisirs permet à chacun de rompre son isolement, avec des activités diverses. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.



Dans les prochains mois, nous proposons :

Le lundi 7 Avril, randonnée sur les sentiers de la communauté de communes de Miribel et du Plateau, 12 Km, repas tiré du sac.

Le mardi 8 Avril, loto au club.

Le mercredi 16 Avril, participation de la chorale à la fête Mix'Agés. Nous rappelons que pour une bonne organisation, les inscriptions pour le voyage du 2 Juin à Pont de Vaux avec croisière et repas sur un bateau doivent être prises dès maintenant.

Nous rappelons aussi que toutes les semaines, le club Amitié Loisirs propose jeux de société, belote coincée, scrabble, tarot, atelier manuel, chorale.



suite de la page 1

Service annexe de l'assainissement

Résultats du service annexe de l'assainissement :

Exploitation : 452.824,57 € + Investissement : 61.893,22 € = Excédent global de clôture : 514.717,79 €

Le compte administratif de l'assainissement est approuvé à l'unanimité.

Approbation des comptes de gestion : principal (M14) et annexe assainissement (M49)

Les comptes de gestion de la commune et du service annexe de l'assainissement pour l'année 2013 sont présentés, tels qu'ils ressortent des documents comptables du receveur annexés à la convocation au conseil municipal.

Service principal commune

Résultats du service principal de la commune :

Fonctionnement : 6.238.073,94 € + Investissement : - 633.248,52 € = Excédent global de clôture : 5.604.825,42 €

Le compte de gestion principal de la commune est approuvé à l'unanimité.

Service annexe de l'assainissement

Résultats du service annexe de l'assainissement :

Exploitation : 452.824,57 € + Investissement : 61.893,22 € = Excédent global de clôture : 514.717,79 €

Le compte de gestion de l'assainissement est approuvé à l'unanimité.

Affectation des résultats : principal (M14) et annexe assainissement (M49)

Service principal commune

Mme ROY propose d'affecter les résultats de l'exercice 2013 du budget principal comme suit :

Fonctionnement (compte 002) : 4.786.247,08 €

Investissement (compte 1068) : 1.451.826,86 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2013 tel que proposé ci-dessus.

Service annexe de l'assainissement

Mme ROY propose d'affecter les résultats de l'exercice 2013 du budget assainissement comme suit :

Exploitation (compte 002) : 443.628,64 €

Investissement (compte 001) : 61.893,22 €

Investissement (compte 1068) : 9.195,93 €

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de l'exercice 2013 tel que proposé ci-dessus.

Questions diverses.

Monsieur le Maire rappelle les travaux en cours ou prévus prochainement sur le territoire de la commune :

- la pose des caméras de vidéo protection est bien commencée : une dizaine de caméras sont déjà installées,
- la C.C.M.P. va démarrer au mois d'avril les travaux de voirie du Chemin Noir, ainsi que l'aire de covoiturage à côté du rond-point de la « Porte 5 »,

la C.C.M.P. va prochainement démarrer les travaux de voirie et de parkings au Forum des Sports, coté Chemin des Batterses,

Monsieur Turgis, vice-président du SIENEL, informe du succès rencontré par le forage dans la nappe des Molasses réalisé par le syndicat. Si les analyses en cours confirment la bonne qualité de l'eau de cette nappe, le forage constituera une bonne ressource de secours en cas de pollution de la nappe du Rhône utilisée par le syndicat.

À l'occasion de ce dernier conseil municipal de la mandature, Monsieur le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur conviction et leur participation dans le respect de l'intérêt général. Il remercie également les fonctionnaires qui travaillent pour les habitants de Saint-Maurice-de-Beynost.

SUITE À LA RÉORGANISATION DES ARCHIVES COMMUNALES...

...Un document ancien a plus particulièrement interpellé les services des Archives Départementales de l'Ain en charge de ce travail.

En effet ce document en date de 1613 a été paraphé par le Roi des Français Louis XIII. Après transcription, il s'est avéré que ce parchemin était en fait une chartre exonérant les habitants du Duché de Montluel (dont faisait partie le territoire actuel des communes de Miribel et de Saint-Maurice) de toutes taxes : cens, champart, droit de banalité, d'afforage, du tonlieu et du terrage, de l'indire, ainsi que des impôts seigneuriaux : la dime et la gabelle.

le Roi Louis XIII tenait à remercier les habitants du Duché d'avoir bien œuvré en soutien de ses armées lors de la Guerre contre les Savoyards en les exonérant de ces impôts pour une durée de 400 ans (de 1613 à 2013).

À la découverte de ce document, Notre Maire s'est rapproché des services fiscaux de Trévoux. À sa grande déception il lui fut répondu que cette découverte n'avait pas d'effet rétroactif : il est trop tard depuis janvier 2014 pour se faire rembourser les impôts payés depuis 400 ans.

Par contre, la suppression de cet avantage obligera les Mauriciens à régler la Gabelle. C'est à dire qu'il y aura une taxe de 40 % sur le sel. Les modalités de paiement de cette taxe (supermarché, trésorerie de Miribel, centre des Impôts de Trévoux, par internet) vous seront communiqués dans le prochain numéro des Échos.



ÇA BOUGE À SAINT-MAURICE...



32, route de Genève 04.78.55.13.90
accueil@artemis-smb.fr
bibliotheque@artemis-smb.fr
artemis.01smb.over-blog.com

Ouverture de l'accueil au public

Mardi : 14h à 16h30 Mercredi : 9h à 12h
 rez de chaussée rez de chaussée
 Jeudi : 9h à 12h Jeudi 16h30 à 19h
 rez de chaussée bibliothèque
 Samedi : 9h à 13 h
 bibliothèque

Rendez vous de printemps

- Boite à penser Animation : Lundi 31 Mars 18h30 programmation saison 2014/2015
 - Semaine du développement durable du 1er au 7 avril
 - Malle à histoire "compote et ratatouille" mercredi 9
 - Café théâtre et mise en bouche : vendredi 11
 - Café lecture : vendredi 11 à 14h
 - Permanence du Président : mardi 15 de 18h30 à 20h
 - Art floral : "délices d'avril" jeudi 17 à 13h30 et 20h
 - Randonnée Pédestre : "Les 2 vallées" Dimanche 13
 - Raconte tapis : "une poule sur un mur" mercredi 23 à 15h
- !!!! Rendez vous surprise avec le projet social !!!!!

Ouverture de la Bibliothèque au public

Mardi : 16 h 30 à 20 h*
 Mercredi : 14 h à 18 h
 Jeudi : 16 h 30 à 19 h
 Vendredi : 16 h 30 à 18 h
 Samedi : 9 h à 13 h
 * hors saison théâtrale
 Projet éducatif local

LA REPRISE AU C.T.DOMBES

Après avoir fait les 1^{ères} pédalées en février chez les clubs voisins, notamment Chassieu, tout le monde prépare la saison avec les sorties tri-hebdomadaires (lundi, jeudi, samedi) et le mardi pour ceux et celles qui veulent découvrir, ou se remettre dans l'activité ; toutes les sorties sont encadrées, on peut même s'inscrire sur le site doodle du club ; les cyclos(tes) sont rarement seuls, il y a eu jusqu'à 17 participants. Pour découvrir la vie du club et les photos des diverses activités (choucroute), allez sur le site du club : tapez C.T.Dombes pour accéder. Vous pouvez venir vous essayer, les départs se font devant le club amitié et loisirs... À bientôt...



SAINT MAURICE TENNIS : SOIRÉE MÉDICALE

Gros succès : le 20 mars, devant plus de 50 personnes l'enfant du pays, Yann Chapotton, membre du club depuis 30 ans fut sollicité par le président, Patrick Luquet, pour créer et animer cette soirée informative sur « la bonne pratique du sport ».



Yann Chapotton

4 intervenants :

- Jean Arnaud Baridon, podologue, sur les traumatismes des articulations chevilles/genou.
- Arnaud Baridon sur la diététique du sportif en général, en comparaison avec le sédentaire.
- Puis Yann Chapotton a exposé avec brio et compétence sur la prévention et les différents traitements post traumatiques.
- Enfin l'illustre médecin, Gérard Petit, grand sportif (vainqueur trois fois de la SaintéLyon), spécialiste en médecine du sport a traité avec humour et force références, les aspects physiologiques dans la pratique sportive. Les questions furent nombreuses, les discussions autour d'une pizza se révélèrent animées et fructueuses. La soirée fut appréciée de tous, comme d'hab. Les absents ont eu tort : il est à noter que la concurrence était forte avec la proximité des municipales et des dernières réunions publiques. Pour les prochaines manifestations, le bureau sera vigilant afin d'éviter toute concurrence. Le président remercia chaleureusement tous les intervenants pour leurs compétences et leur simplicité. Prochaine soirée ouverte à tous : ce sera du foot avec la champions'league les 1 et 9 Avril. Réservez vos soirées viriles mais correctes : les dames sont invitées !!

MONUMENT AUX MORTS



C'est par une délibération du Conseil Municipal de 25 Novembre 1919 qu'est décidée la construction de ce « Monument à la mémoire des enfants de la commune morts pour la France au cours de la guerre 1914/1918. » La délibération est validée par décret du Président de la République le 12 Mars 1920. Le Conseil Municipal du 10 Avril 1920, présidé par le maire Guillaume Juffet, délibère sur le choix du lieu d'implantation, les plans et le devis.

« L'emplacement fixé est dans l'ancien cimetière communal en bordure du Chemin vicinal N° 4. » Les plans du marbrier de Meximieux, Mr Servonnet, sont acceptés et une nouvelle souscription de 2300 francs est recueillie complétant les 1300 francs déjà disponibles. Le Conseil du 30 septembre 1922 vote 500 francs pour l'inauguration du Monument aux Morts.

Depuis le 11 novembre 1922, toutes les commémorations officielles ont donc eu lieu sur le Chemin vicinal N°4 face au Monument aux Morts. Mais en presque un siècle, le chemin en terre qui donnait accès aux vignes et autres champs sur la colline est devenu l'artère qui relie le plateau de la Dombes à la Vallée du Rhône, tandis que les cérémonies drainent toujours autant de monde en particulier les jeunes musiciens de l'Académie, les jeunes sapeurs pompiers et les enfants de la classe de Maternelle d'Aurore Dufaud. Couper la circulation pendant la durée des cérémonies n'était qu'un pis aller et depuis longtemps le problème était évoqué par les associations d'Anciens Combattants. Dans le cadre des travaux de la Montée de la Paroche et du réaménagement complet de la place du lavoir, le Monument aux Morts a donc été transféré sur cette place de l'autre côté du Chemin vicinal N°4. Désormais les cérémonies de commémoration pourront se dérouler dans de bien meilleures conditions, tant de sécurité que de respect des hymnes et minutes de silence.



Dans le cadre de la

SEMAINE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
Du 1^{er} au 7 avril

Artemis

vous invite à une semaine sous le signe du
 « Rien ne se perd tout se transforme »
 En plus c'est « fait maison »!



Jouets en récup'

Samedi 5 avril à 14h00
 Nadège t'apprend à fabriquer un jouet avec des emballages ménagers!
 Atelier parent/enfant à partir de 5 ans
 P.A.F: 2€/famille
 Inscription avant le 3 avril



Sac en récup'

Mardi 1 avril, 14h
 Fabriquer un cabas à partir d'objet de récupération avec Germaine, en partenariat avec Amitié Loisirs.
 P.A.F : 5 € Inscription avant le 1 avril 12h

Conte à la bibliothèque

Jeanine raconte l'histoire de Tom qui cherche un cadeau pour Biloulou :
Mercredi 2 avril à 16h
Samedi 5 avril à 11h

Exposition « Le développement durable »

Ecologie urbaine, gestion des déchets et santé, forêts et déforestation, patrimoine naturel et diversité biologique...
 toute la semaine à la bibliothèque



CAFÉ THÉÂTRE : DU NOUVEAU POUR LE 11 AVRIL

Décalée en avril pour cause de travaux dans la salle de danse, la séance de café théâtre accueillera à 20h30 la doublette des « Consanguins » dans son spectacle qui cartonne au Nombriol du Monde à Lyon « Ya plus qu'à !!! » Personnages loufoques, dialogues percutants, rythmes diaboliques une belle soirée en perspective à Artemis. Nouveauté pour cette



quatrième saison de Zappe ta télé Artemis propose avec le café des mamans une mise en bouche gourmande dès 19h30 avec une assiette garnie pour 5 euros. Attention réservation obligatoire jusqu'au mercredi 9 avril. au 04.78.55.13.90 ou accueil@artemis-smb.fr

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Une belle journée de printemps pour fêter la journée internationale de la femme samedi 8 mars.



Clémentine à l'accueil

Les associations socio-culturelles de la Côtière se sont réunies pour proposer aux habitantes un moment de détente sous le signe de la découverte et du bien être samedi après midi, puis dans la soirée leurs familles

les ont rejointes pour une soirée conviviale autour d'un cirque cabaret humoristique proposé par la compagnie Bazar & Quincaille. La journée s'est clôturée en chanson avec Hélène Grange et son répertoire « féminins pluriels ».

La veille plus de 250 spectateurs assistaient au lancement de la journée de la femme : projection du film « Lulu femme nue » à Miribel, en partenariat avec l'Union Laïque de Miribel et à Montluel avec



Soie avec Jeanine

l'Association Cinématographique des Augustins.



Théâtre avec Cassandra